FranceAgriMer

Montreuil, le 28 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Observatoire économique FranceAgriMer sur l'horticulture : le muguet du 1^{er} mai.

Un brin de botanique et d'histoire

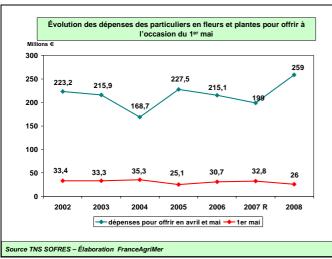
Le **muguet** ou **muguet de mai** (*Convallaria majalis*) est une plante herbacée des régions tempérées dont les fleurs printanières, petites et blanches, forment des grappes de clochettes très odorantes. C'est une plante toxique. En zone européenne tempérée, en forêt, là où sa présence est naturelle, il serait (avec la pervenche) un bon bio indicateur d'ancienneté et de la naturalité de la forêt. Selon la classification classique, il fait partie de la famille des *Liliacées*.

D'après le langage des fleurs, le muguet signifie « retour de bonheur ».

On fait remonter cette tradition du muguet du 1^{er} mai à la Renaissance, Charles IX en ayant offert autour de lui en 1561 comme porte-bonheur. Le muguet fleurit au printemps, c'est donc une plante idéale pour célébrer cette occasion. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'il sera associé à la Fête du travail, qui date elle-même de 1889.

La vente de muguet dans les rues remonte pour sa part aux environs de 1936. En France, les particuliers et les associations ont le droit de vendre du muguet le 1^{er} mai (en plus des fleuristes).

De moins en moins de dépenses pour les achats liés à la fête du travail.



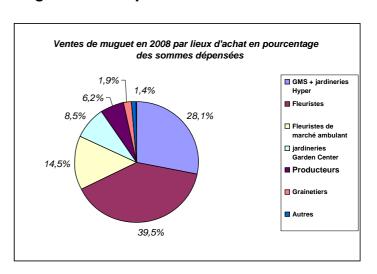
Nota: Les données 2007 ont nécessité une rétropolation pour prendre en compte le changement d'animation du panel

Selon les données issues du panel de TNS SOFRES, 408 millions d'euros ont été dépensés par les Français pour acheter des fleurs en avril et en mai 2008 (contre 360 millions en 2007) dont 259 millions ont été consacrés aux dépenses pour offrir (199 millions en 2007).

Le montant payé par les particuliers pour le 1^{er} mai 2008 a été estimé à 26 millions d'euros (ce montant comprend non seulement le muguet mais aussi l'ensemble des autres fleurs et plantes achetés à cette occasion).

En 2008, la part du muguet dans les occasions d'achat représente 4,7 % des volumes et 2,5 % des dépenses.

Les fleuristes premier lieu d'achat du muguet brins et pots confondus



Source : panel de 10 000 individus déclarant leurs achats chaque mois à TNS SOFRES, cofinancé par FranceAgriMer et Val'hor

FranceAgriMer

Muguet 2009 : mise en marché au 23 avril 2009

Région nantaise

A ce jour, un retard d'un ou deux jours est constaté sur un bon nombre de parcelles. Les producteurs jouent avec l'ensoleillement, mais également avec l'aération et les arrosages pour que les cultures soient au rendez-vous du 1^{er} mai tout en échelonnant la floraison.

Pour l'ensemble des zones de production, le muguet est haut sur tiges, de belle qualité et exempt de toutes attaques parasitaires. De ce fait, la catégorie extra devrait être fortement représentée.

Les cueillettes débutent le 20 avril et se termineront aux alentours du 28 avril.

On constate une certaine attente de la part des acheteurs. Les négociations de prix sont à l'ordre du jour et les premières tendances vont vers une revalorisation de 3 %.

La quasi-totalité de la production de muguet en pot 3 griffes est réservée. Les sorties sont régulières et de qualité, les disponibilités identiques à celles de 2008. Comme pour les brins, les prix négociés à la production sont légèrement valorisés.

Pour cette campagne 2009, les cours négociés s'établissent comme suit :

Produit	Mini	Maxi	Moyen
Muguet botte de 50	12,00 €	13,50 €	12,60 €
brins cat. Extra			
Muguet botte de 50	9,50 €	10,50 €	10,00 €
brins cat. 1			
Muguet pot de 3	2,60 €	2,70 €	2,65 €
griffes cat. Extra			
Muguet pot de 3	2,10 €	2,35 €	2,25 €
griffes cat. 1			

Région Saône et Loire

Avec le réchauffement des températures ces derniers jours, les professionnels annoncent que le muguet des bois est en avance. Toutefois avec une période de ramassage qui s'échelonne sur un temps plus long, le muguet est cueilli au niveau de floraison désiré. Le muguet est de belle qualité, la demande est active et les commandes affluent.

Région Bordeaux

La végétation des parcelles a tardé à se développer. Les chantiers de récoltes débuteront les 22 et 23 avril. La qualité du muguet récolté est globalement satisfaisante. Sa tenue sera préservée jusqu'à la vente aux consommateurs, car les brins n'auront pour ainsi dire pas été stockés en frigo chez le producteur.

La base des prix à la production de l'année dernière est reprise et valorisée de 1 %, s'établissant comme suit :

Produit	Fourchette (en €)
Muguet en botte de 50	15 €/ 17 €
brins cat. Extra	
Muguet en botte de 50	12,50 € / 13 €
brins cat. 1	

Le 28 avril marque la fin des cueillettes et des expéditions du muguet, notamment vers le marché de Rungis qui approvisionne en grande partie la région parisienne.

Source : Service des Nouvelles des Marchés

Contacts presse

Laurence Gibert, Relations presse FranceAgriMer: 01 73 30 34 05 <u>laurence.gibert@franceagrimer.fr</u> Virginie Nicolet, Relations presse FranceAgriMer: 01 73 30 22 54 <u>virginie.nicolet@franceagrimer.fr</u>

Contacts Observatoire économique

Direction Marchés, Etudes et Prospective FranceAgriMer - Unité cultures et filières spécialisées Jean Marc Rouvier - 01 73 30 34 97 Claudie Bernabé – 01 73 30 33 48

Depuis le 1^{er} avril 2009, **FranceAgriMer** se substitue aux cinq offices agricoles – Office de l'Élevage, Ofimer, ONIGC, Onippam et Viniflhor – et au Service des Nouvelles des Marchés (décret n° 2009-340, du 27 mars 2009).